



10 000 prêts à taux zéro signés en 2 mois



Interrogé par le quotidien Les Echos, le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo annonce que plus de 10 000 prêts à taux zéro ont été signés en deux mois.

"Je pense que nous allons aller beaucoup plus vite que prévu, estime le ministre d'Etat, puisque nous avons tablé sur 100 000 prêts sur les douze premiers mois" a-t-il confié au journal les Echos.

Les éco-prêts à taux zéro sont destinés au financement des travaux d'économie d'énergie, dans la limite de 30 000 euros en tout, et 300 euros par m². Aucune condition de ressource n'est requise.

A ce jour, les éco-PTZ sont distribués par le Crédit Mutuel, le Crédit agricole, le Crédit Foncier, les caisses d'épargne et les Banques populaires.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que 5 000 raccordements d'installations solaires ont été effectués au cours du premier trimestre 2009. On en recensait un total de 10 000 à la fin 2008.

[correction le 17/06 09:53]

Brève publiée le 17/06/2009 à 08:20

©Enerzine.com